

ORDRE DU JOUR
DU COMITÉ SYNDICAL DU SMIRTOM
Vendredi 22 mai 2026 à 09 h 00

1. Installation du Comité Syndical

Désignation du secrétaire de séance et de deux assesseurs

2. Élection du Président
3. Détermination du nombre de Vice-Présidents et élections des Vice-Présidents
4. Lecture de la charte de l'élu local

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2026

5. Commission obligatoire : Modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
6. Commission obligatoire : Modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres à la Commission de Délégation de Service Public (DSP)
7. Commission obligatoire : Désignation des représentants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
8. Commissions thématiques : Fixation du nombre, des effectifs et des modalités de dépôt des candidatures
9. Délégations de l'assemblée accordées au Président
10. Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents
11. Élections professionnelles 2026 : composition du Comité Social Territorial (CST) et de sa Formation Spécialisée

Questions diverses

Le président du SMIRTOM,
René BÉGUIN

